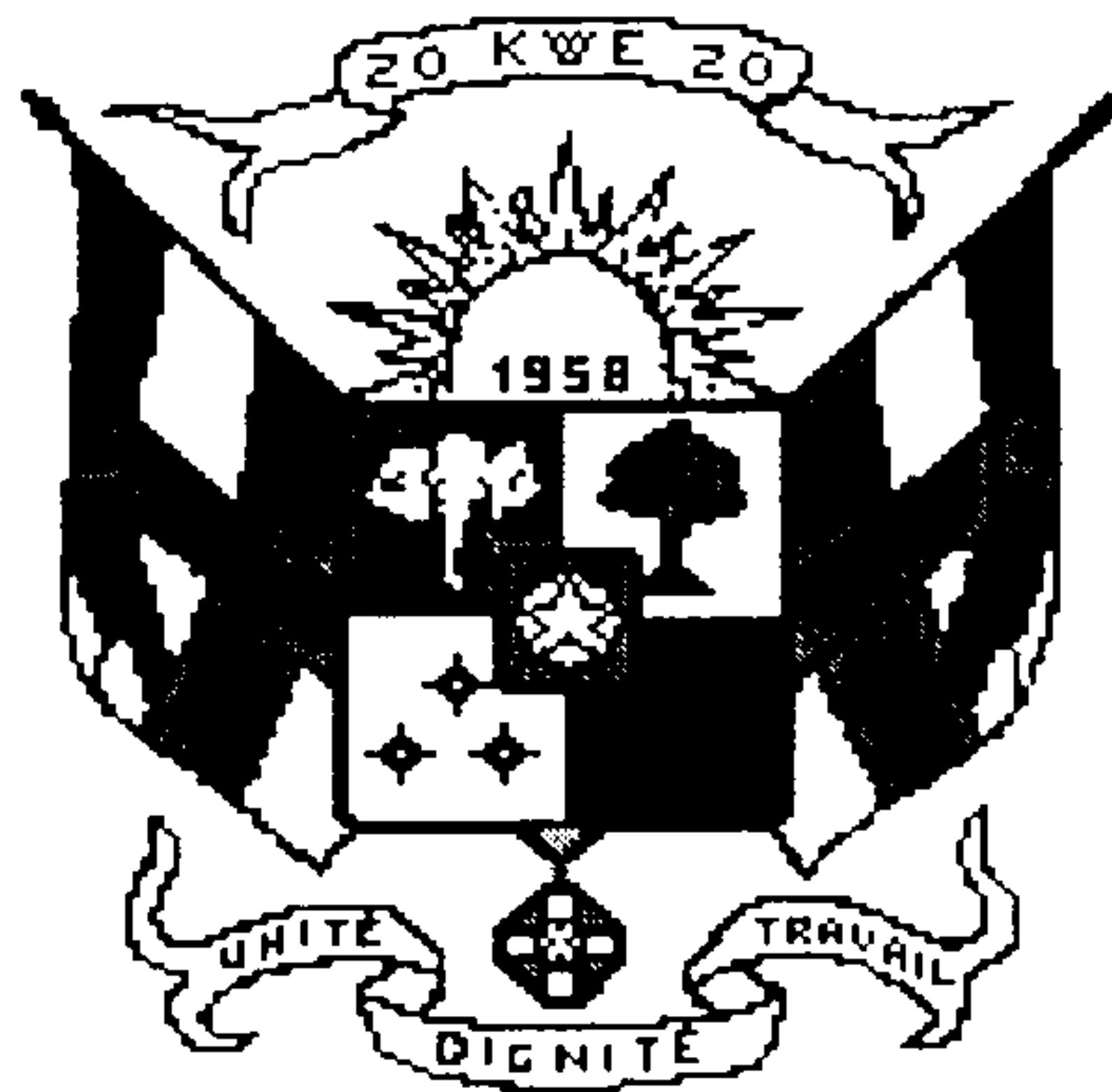


# **REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Unité – Dignité – Travail

-----



**Allocution de Son Excellence François BOZIZE,  
Président de la République Centrafricaine,  
Chef de l'Etat**

**A l'Occasion de la tenue de la 4<sup>ème</sup> Conférence  
des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés  
(PMA)**

-----

ISTANBUL (TURQUIE) du 09 au 13 Mai 2011

**Excellence Monsieur le Président de la République de Turquie,** *Conférence*

**Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernements,**

**Monsieur le Secrétaire Général, Haut Représentant des Nations Unies pour les Pays Moins Avancés, les Pays en développement sans littoral et les Petits Etats insulaires en développement,**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales et Régionales,**

**Mesdames et Messieurs**

La Conférence des Nations Unis sur les PMA est un événement d'une très grande importance qui se déroule dans un monde en pleine mutation. Une mutation qui pourrait avoir des effets négatifs ou positifs à plus ou moins long terme sur le développement de ces pays.

En effet, vous conviendrez avec moi que la première décennie qui a vu naître l'organe des Nations Unies en charge des questions de développement dans les PMA a connu de nombreuses crises tant financières, énergétiques, alimentaires qu'immobilières qui ont dû infléchir considérablement certains progrès réalisés dans le cadre du plan d'action de Bruxelles.

Ces difficultés, la République Centrafricaine les a subies dans toutes leurs ampleurs notamment à cause de sa situation de continentalité, c'est-à-dire, pays en développement sans littoral, malgré ses énormes potentialités non encore exploitées ainsi que les conflits militaro-politiques de longue durée.

Mais avant de porter l'appréciation de la République Centrafricaine sur la mise en œuvre du Plan d'Action de Bruxelles, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer, au nom de ma délégation et au mien propre, toute notre profonde gratitude à l'endroit de ~~mon~~ ~~cher~~ ~~ami~~, Son Excellence **ABDULAH GULL**, Président de la République de Turquie, du Gouvernement et du peuple turcs pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Istanbul.

Je voudrais également dire toute notre reconnaissance à Monsieur le Secrétaire Général, Haut Représentant des Nations Unies pour les PMA et à son équipe pour l'appui technique fournit pour la réussite des présentes assises.

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,**

Pays en développement sans littoral situé au cœur de l'Afrique, la République Centrafricaine couvre une superficie de 623.000 Km<sup>2</sup> avec une population estimée à plus de 4,4 millions d'habitants en 2010. Il est classé parmi les PMA les plus pauvres dont la population est à majorité agricole (67%) de la population active et qui n'a pas d'accès facile aux infrastructures socio économiques dont la plus part a été détruite suite aux multiples crises politico militaires connues sur la décennie écoulée.

Cette situation d'extrême pauvreté contraste bien évidemment avec les énormes potentialités en ressources naturelles, minières, forestières, énergétiques, agricoles, agropastorales que regorge le pays. A cet égard, le Gouvernement Centrafricain n'est pas resté bras croisé mais a décidé d'entreprendre des actions vigoureuses.

**Dans le cadre de l'engagement 1** : qui vise à encourager une action axée sur la population.

Le Gouvernement s'est fixé pour objectif de réduire l'incidence de la pauvreté de près de 10 points en 2010. Pour ce faire, il a été prévu de réaliser un taux de croissance économique de 8,5% à 11,4% et de relever le taux d'investissement public de 17,8% à 24,7% pendant la période 2008/2010.

Malheureusement les différentes politiques économiques ainsi que la stratégie de développement mises en œuvre dans la période de 2001 à 2010 ont généré un taux de croissance annuel moyen de 2%. Ce qui est largement en dessous de toutes les prévisions pour atteindre l'objectif de réduction de la pauvreté arrêté.

De même, le taux d'investissement annuel moyen au cours de la même période fixé à 11% est demeuré insuffisant par rapport aux engagements du **PAB/PMA** (25%).

Toutefois, les investissements réalisés dans le domaine des infrastructures socio-économiques, notamment la réhabilitation des routes et des hôpitaux grâce aux concours de certains partenaires au développement tels que la République de Chine et l'Union Européenne ont permis d'atténuer certaines difficultés rencontrées dans la fourniture de certains services à la population centrafricaine.

C'est dire que par rapport à l'engagement du Plan d'Action de Bruxelles les actions suivantes ont été réalisées en faveur de la population :

- a) Dans le domaine des politiques et stratégies de réduction de la pauvreté et de la croissance avec l'appui des partenaires au développement, le Gouvernement Centrafricain a élaboré et mis en œuvre :
  - i) le programme de réformes économiques appuyé par la facilité pour <sup>la</sup> réduction de la pauvreté et la croissance avec l'appui des institutions de Bretton Woods en 2006 ~~et~~ ;

ii) la stratégie de la réduction de la pauvreté (DSRP1) en 2007.

b) Au plan social : les actions menées par le Gouvernement dans la mise en œuvre du PAB/PMA ont trait essentiellement au renforcement des dispositifs institutionnels et réglementaires en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation.

**Dans le cadre de l'engagement 2** : qui vise à assurer une bonne gouvernance aux niveaux national et international.

En quête de stabilité et de progrès économique, la République Centrafricaine s'est engagée depuis Mars 2003 dans la promotion de la bonne gouvernance et la construction d'un Etat de droit. Elle a fait un pas considérable dans l'exécution et la mise en œuvre des recommandations et actions prioritaires ayant permis l'atteinte de l'Initiative Pays Pauvres Très Endetté (IPPTE). Pour consolider la promotion de la gouvernance et l'Etat de droit, le Gouvernement a mis l'accent sur quatre piliers prioritaires d'intervention qui sont :

- la gouvernance politique et démocratique;
- la gouvernance administrative;
- la gouvernance judiciaire;
- la gouvernance économique et la lutte contre la corruption.

A titre d'illustration, il convient de signaler qu'en matière de lutte contre la corruption, la République Centrafricaine a renforcé son cadre légal et amélioré son classement par Transparency International de 162<sup>ème</sup> ~~sur 180 pays~~ en 2007 à la 151<sup>ème</sup> ~~place~~ <sup>place</sup> sur 180 pays en 2008. Elle a entamé les réformes préconisées par les Conventions des Nations Unies.

De plus, un comité de lutte contre la corruption comprenant des représentants du Gouvernement, de la société civile et du secteur privé a été mis en place depuis 2008, tandis que le Document de Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption est en cours de finalisation. Conformément à la Constitution, les membres du Gouvernement et les hauts cadres de l'Etat ont présenté leurs déclarations de patrimoine.

**Pour l'engagement 3** : qui vise à renforcer les capacités humaines,

A l'instar des autres pays impliqués dans la poursuite des OMD, la République Centrafricaine ne se trouvera à l'échéance de 2015 avec des résultats mitigés ~~similaires aux autres pays~~.

En matière de santé, l'évaluation de la situation révèle un certain nombre de problèmes majeurs, notamment des taux de mortalité maternelle et infantiles très élevés et la persistance du VIH/SIDA, des infections sexuellement transmissibles du paludisme (principal cause de la mortalité infanto-juvénile) et de la tuberculose.

Pour améliorer la performance du système sanitaire, un Plan National du Développement Sanitaire a été élaboré par le Gouvernement qui a mis l'accent entre autres sur l'amélioration de la santé de la mère, de l'enfant, de l'adolescent et de la personne âgée.

**De l'engagement 4** : qui vise à mettre en place les capacités de production nécessaires pour que les PMA bénéficient de la mondialisation.

Il est question de stimuler les capacités de production de la RCA par :

- i) la stabilité macroéconomique ;
- ii) un cadre législatif et réglementaire propice ;
- iii) des infrastructures institutionnelles, matérielles et sociales adéquates ;

- iv) un secteur privé dynamique ~~et~~
- v) un dialogue véritable entre le pouvoir public et le secteur privé.

Les réalisations du Gouvernement dans ce domaine, concernent l'élaboration et la mise en œuvre du Plan National de Développement de l'Agriculture et d'un Code de commerce attractif en vue de renforcer les capacités de production dans ces secteurs, la redynamisation de la chambre de commerce et des industries, la création du guichet unique de formalités administratives des entreprises.

Dans le domaine des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information, les principales réalisations ont été la mise en place de la politique des stratégies et du plan d'action d'édification de la société d'information en République Centrafricaine, la création de l'Agence de Régulation des Télécommunications, la couverture du territoire en moyens de télécommunication.

Le secteur de l'énergie a été doté de document de politique du secteur et des textes d'application du code de l'énergie et d'une étude sur la mise en œuvre du schéma institutionnel du système interconnecté Boali-Bangui.

**Dans le cadre de l'engagement 5** : qui vise à renforcer le rôle du commerce dans le développement.

La République Centrafricaine, membre de deux Communautés Economiques : CEMAC et CEEAC, applique la politique de tarification communautaire et poursuit avec les autres Etats membres les négociations en vue de la conclusion d'un Accord de Partenariat Economique avec l'Union Européenne. Le Gouvernement a par ailleurs procédé à l'harmonisation du code commercial avec les textes régionaux et internationaux.

**Quant à l'engagement 6** : qui vise à réduire la vulnérabilité et protéger l'environnement,

Il convient de noter que la République Centrafricaine dispose d'une flore et d'une faune très riches et diversifiées avec une superficie de forêt exploitable de plus de 37.000km<sup>2</sup> avec plus 301 espèces d'arbres identifiées.

Le secteur forestier est la première source des recettes d'exportation (48,3%), mais il est menacé par les acteurs du braconnage et la déforestation qui ont déjà occasionné la diminution drastique des espèces d'éléphants et de rhinocéros ainsi que de la superficie de la forêt.

Au plan des actions réalisées, le Gouvernement Centrafricain a pris des mesures sur le plan institutionnel traduisant ainsi sa volonté politique en procédant à l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du Plan d'Action National d'Adaptation aux Changement Climatiques, du Code de l'électricité, de la Stratégie Nationale de la Désertification et de la déforestation ainsi que la création d'une structure de régulation portée exclusivement en milieu rural et en perspective l'établissement d'un fonds de développement du processus de l'électrification rurale.

**Enfin s'agissant de l'engagement 7 :** qui vise à mobiliser les ressources financières,

Dans la situation de la République Centrafricaine, on distingue trois phases de mobilisation de ressources financières :

- de 2001 à 2005 : cette période a été marquée par un faible niveau de mobilisation des ressources tant internes qu'externes à cause des crises militaro-politiques. Ce qui a entraîné des tensions sociales causées par l'accumulation des arriérés de salaires dans la Fonction Publique Centrafricaine et dans une partie du secteur privé.
- de 2005 à 2008 : par le retour des investisseurs et des institutions de Bretton Woods consécutif au rétablissement de l'ordre constitutionnel et de la consolidation des acquis démocratiques et de <sup>la</sup> paix.



- de 2008 à 2010 marquée par des performances sensibles enregistrées dans le pays : atteinte du point de décision de l'initiative <sup>des</sup> pays pauvres ~~très~~ très endettés (IPPTE) déjà amorcée en fin ~~de~~ d'année 2007 et du point d'achèvement de l'IPPTE en Juin 2009.

Dans cette phase a été adopté le document de stratégie de Réduction de la Pauvreté qui a permis l'organisation de la première Table Ronde de Bruxelles en Octobre 2007.

Cette Table Ronde a permis d'enregistrer sur la période 2008/2010 des engagements importants de la communauté internationale notamment en matière de la réduction ou de l'annulation de certaines dettes multi ou bilatérales.

Dans le cadre du DSRP2 l'effort sera poursuivi par le Gouvernement qui escompte ainsi obtenir d'autres sources de financement pour le développement de la République Centrafricaine au cours du prochain quinquennat.

### **Monsieur le Président,**

Je me suis quelque peu apésanti sur des aspects techniques du Programme d'Action de Bruxelles sur la période 2001 à 2010. Cette période dans mon pays a été ~~troublée~~ <sup>perturbée</sup> par les troubles militaro-politiques et les crises internationales qui ont infléchi le concours des partenaires au développement vers la République Centrafricaine.

A cet égard, et du haut de cette tribune, je voudrais lancer solennellement un appel à tous les partenaires au développement et à la Communauté Internationale de retenir tous les programmes prioritaires contenus dans le DSRP2 en phase de finalisation, dont entre autres :

- L'énergie (construction et mise en production de centrales hydro électriques dans cinq (5) plus importantes villes du pays) ;
- La sécurité alimentaire (avec la relance des cultures de rentes et des vivriers) ;

- L'éducation de base (construction des écoles du fondamental 1, amélioration des ratios élèves, maîtres, filles/garçons, formation et intégration des enseignants) ;

reste ouverte à

*Pour la réalisation de ces objectifs la République Centrafricaine  
reste ouverte à toutes les propositions de ses amis et partenaires,*

**Je vous remercie.**

- L'éducation de base (construction des écoles du fondamental 1, amélioration des ratios élèves, maîtres, filles/garçons, formation et intégration des enseignants) ;
- La santé (amélioration du niveau des formations sanitaires, équipements, multiplications des soins de santé primaire, lutte contre les pandémies avec actions prononcées sur le VIH/SIDA, la réduction drastique des taux de mortalité maternelle et infanto-juvénile) ;
- Construction des infrastructures (routes, <sup>aires</sup> aéroportuaires, fluviales...).

Pour la réalisation de ces objectifs la République Centrafricaine reste ouverte à toutes les propositions de ses amis et partenaires.

Je vous remercie.